

COMMUNIQUE DE PRESSE MEDEF-NC du 2 mai 2023

Centre minier de POUM

Suspension des activités minières sur le centre minier de Poum : Des solutions doivent être trouvées pour éviter une catastrophe économique et sociale

Face à la situation très préoccupante du site minier de Poum, le MEDEF-NC tient à adresser son soutien à la SLN et aux salariés du site qui voient leur outil de travail suspendu provisoirement.

Si les difficultés rencontrées sur ce centre minier sont principalement liées à une question d'autorisation d'exploitation, alors il apparaît évident et urgent de trouver une solution administrative dans les meilleurs délais afin que la SLN et ses sous-traitants puissent poursuivre leur activité, la développer, offrir des perspectives et apporter des réponses précises et rassurantes à l'ensemble des personnes qui dépendent de cette activité minière. La fermeture de ce site aurait des conséquences catastrophiques pour les familles (300 emplois directs et indirects sont concernés) ainsi que pour la commune de Poum.

Outre l'enjeu social fondamental lié à la préservation des emplois, cette situation d'incertitudes inquiétante met en évidence les difficultés que rencontrent les entreprises en Nouvelle-Calédonie sur le plan administratif et juridique.

En effet, un travail doit être mené pour renforcer l'effort de simplification administrative et ainsi éviter, que des entreprises soient contraintes de cesser leurs activités, et de menacer la pérennité d'emplois, pour des raisons qui relèvent de la responsabilité des administrations.

L'allègement des contraintes réglementaires et administratives, sans pour autant réduire le niveau d'exigence en matière de droit social et environnemental, est indispensable pour pouvoir libérer la création et la pérennité des emplois sur ce territoire. Les entreprises calédoniennes doivent pouvoir bénéficier d'un cadre juridique et administratif lisible, accessible et bienveillant pour encourager et renforcer le développement économique et la création d'emplois.

S'agissant des problématiques spécifiques de la SLN sur le site minier de Poum, le MEDEF-NC en appelle à la responsabilité et au devoir de transparence de chacun pour que les discussions puissent se poursuivre et pour que des solutions immédiates soient trouvées, afin d'assurer une continuité d'activité sur ce site hautement stratégique pour l'ensemble des populations qui en dépendent et qui vivent dans cette commune. Les autorisations nécessaires à la poursuite et au développement de l'exploitation du site, dans le respect du code minier et de l'environnement, doivent être délivrées dans les meilleurs délais pour éviter que la situation ne s'aggrave et que les conséquences liées à cette suspension d'activité provisoire ne deviennent irréversibles.